

Ouverture des sentiers de randonnée, rendez-vous sur www.flayosc.fr



Flay'Color et Fête des Musiques pour débiter l'été



Edito du Maire

Mes chers concitoyens,

Le 2 et 3 juin dernier, le journal local Var Matin a fait état du dynamisme de notre village en consacrant une page et demi de sa publication à la présentation des différents changements opérés cette dernière année. En ce début de saison estivale je souhaite revenir avec vous sur les points développés dans ces articles et vous présenter plus en détail les axes de notre politique.

Le premier levier sur lequel nous avons souhaité agir a été celui du dynamisme associatif et de l'animation.

Il nous paraît évident que la municipalité se doit d'accompagner financièrement mais aussi matériellement les initiatives associatives. Aussi, afin de les encourager et dans un souci de gestion des deniers publics, nous avons mis en place un système d'attribution de subvention de droit commun qui prend en compte la gestion transparente et saine de l'association mais aussi sa volonté de développer des projets pour la commune.

Ainsi, tout en réalisant des économies (diminution de 10% du budget de subventions aux associations malgré la présence de 7 nouvelles associations) nous avons permis la mise en place de nouveaux événements incontournables (la Flay'Color, le weekend Provençal, la Fête de la Nature, Flayosca fait le mur, la journée équestre ou encore la Calado dei Cariolo), qui viennent enrichir l'animation du village au côté de manifestations traditionnelles toujours très attendues comme la Fête des Musiques (cf. photo) ou la fête votive de la Saint Laurent. Le deuxième levier essentiel de notre politique est celui de

l'attractivité économique. Pour cela nous avons agi dans un premier temps sur l'accessibilité à nos commerces de proximité avec la mise en place de la zone bleue destinée à améliorer la fluidité du stationnement dans le centre village.

En parallèle de cela, la commune a développé son marché hebdomadaire qui est passé de 8 à 50 commerçants non sédentaires et de nombreux investissements ont été réalisés pour l'embellissement de la traversée d'agglomération.

In fine, au travers de l'ensemble des mesures présentées ci-dessus, nous mettons en place une politique globale cohérente qui a pour objectif de renforcer l'attractivité du village et de pérenniser la dynamique mise en place sur le long terme.

Dès la rentrée de septembre 2015, nous mettrons en place un processus de démocratie participative à travers la création de deux commissions consultatives. Dans la continuité des mesures précitées, elles ont pour but d'enrichir l'action publique en vous associant dans un travail collaboratif autour de 2 thématiques : l'attractivité économique et le dynamisme associatif.

Vous pouvez dès à présent faire acte de candidature pour l'une de ces commissions en vous rendant sur le site www.flayosc.fr et ainsi «Être acteur de votre village » et favoriser l'émergence de nouveaux projets (dépôt des candidatures avant le 30 septembre 2015).

Le Maire
Fabien MATRAS

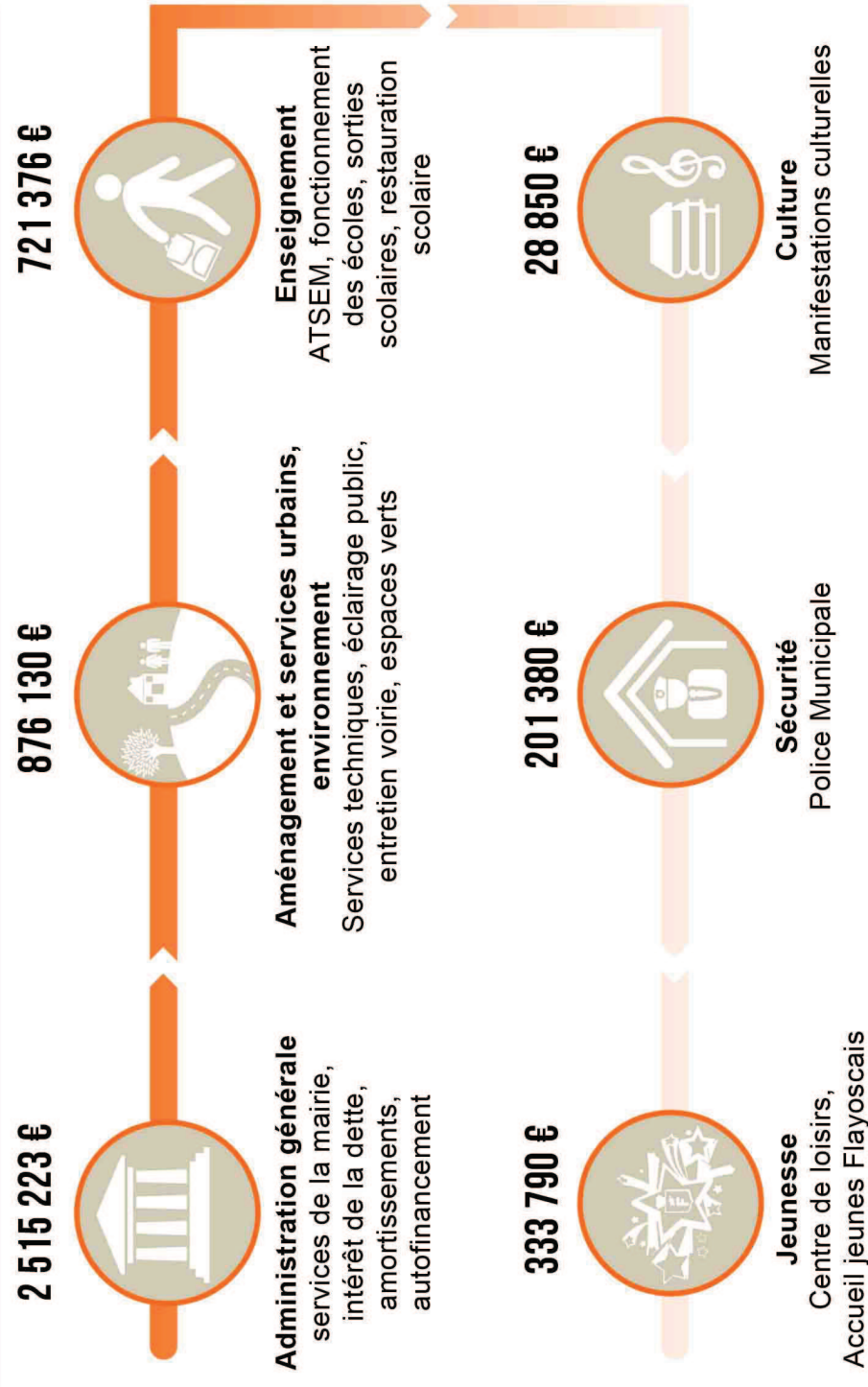


Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

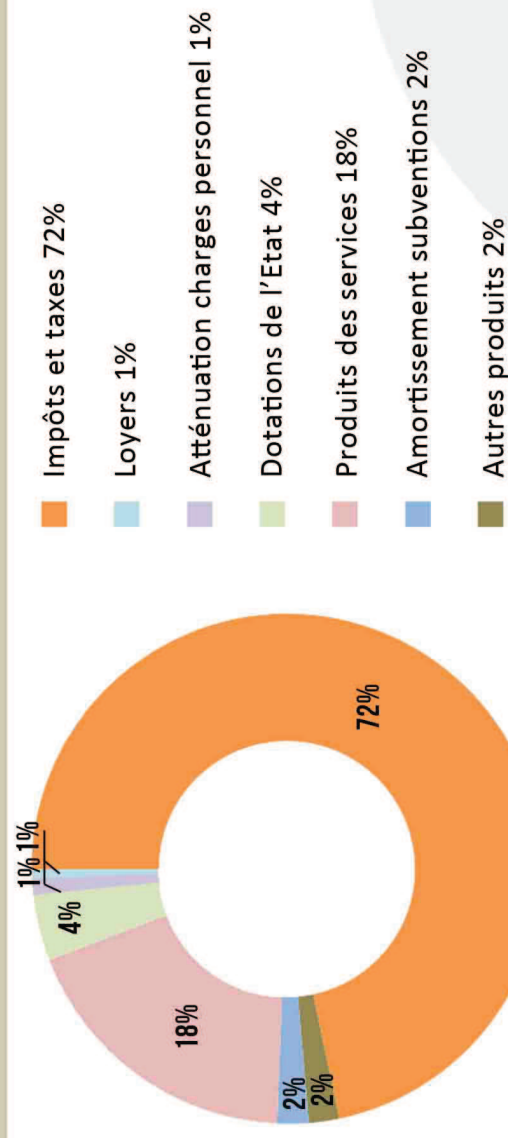
Si l'exercice budgétaire 2015 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt), il est également le témoin du désengagement de l'Etat au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Ainsi, le budget communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

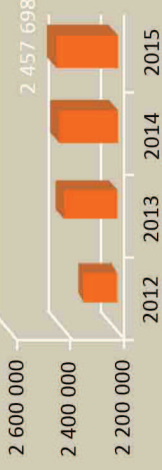
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR - TOTAL 4 676 749 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Evolution du produit de la fiscalité

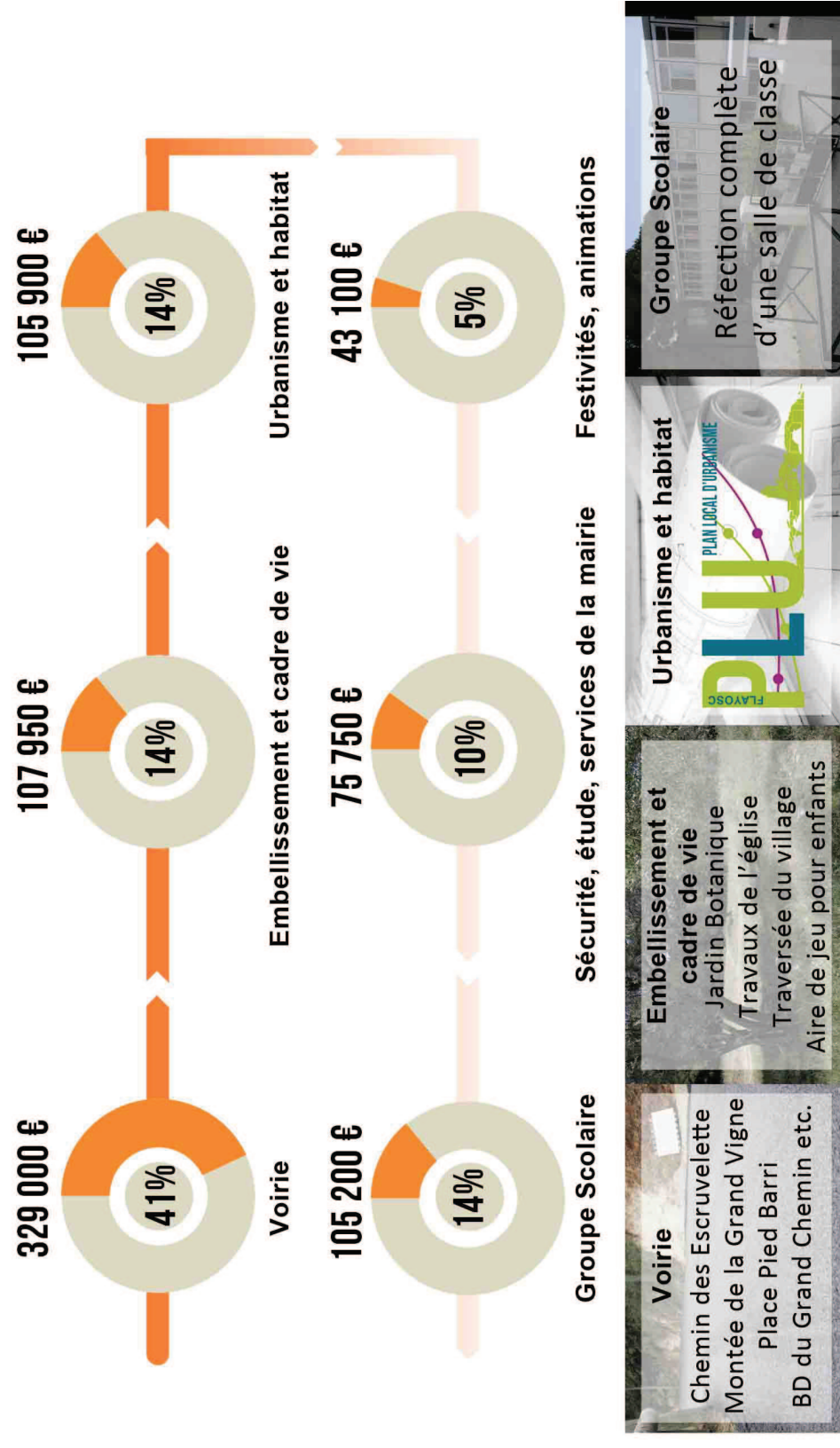


*Le produit de la fiscalité a augmenté de 4,7% par rapport à 2012

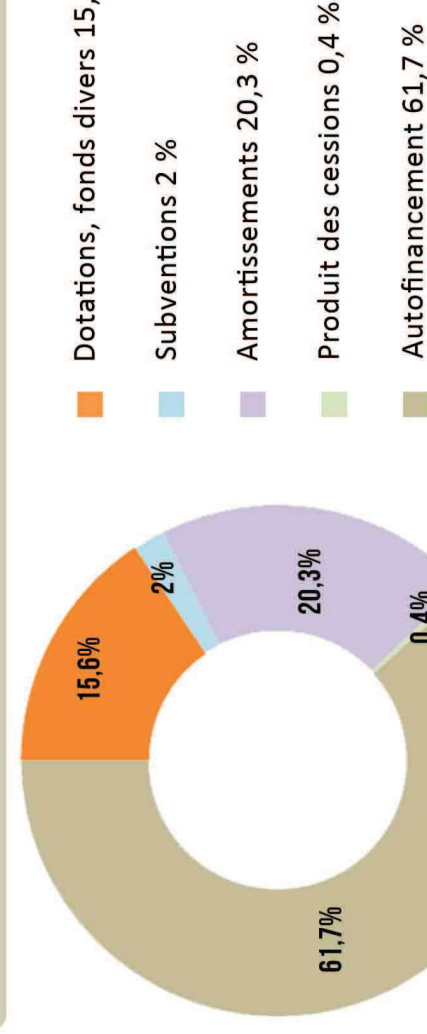
*Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2012 à savoir TH (taxe d'habitation) 10,79%, TFB (taxe foncière bâti) 18,70%, TFNB 127,29% (taxe foncière non bâti).

*Par contre, les bases d'imposition données par l'Etat ont évolué de +4,25% pour la TH, pour la TFB +5,53% et pour la TFNB de +1,17% par rapport à 2012. Cela explique la légère hausse entre 2012 et 2014.

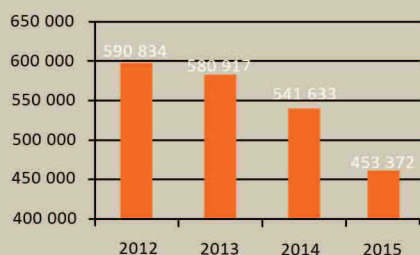
INVESTISSEMENT : DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT - TOTAL 766 900 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT



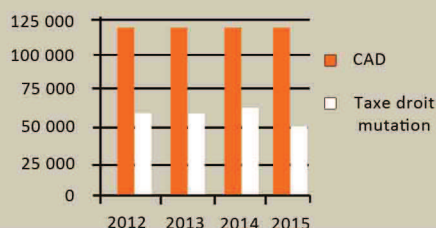
Dotation globale de Fonctionnement



*Les dotations de l'Etat sont en baisse depuis 3 ans

*La Dotation Globale Fonctionnement (aide de l'Etat pour le fonctionnement de la commune) variation 2012/2015 **-23,26 %**.

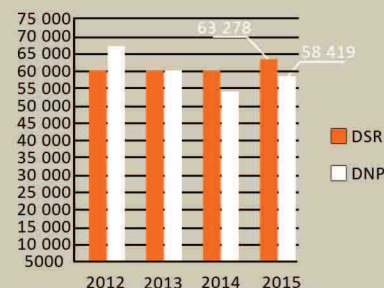
Dotation CAD taxe droit de mutation



*Les dotations de la CAD (Communauté d'Agglomération Dracénoise) sont stables depuis 2009 (119 223 €)

*Les taxes additionnelles aux droits de mutation (taxes perçues sur les transactions immobilières) sont en **baisse de 8,18 %** depuis 3 ans

Autres dotations de l'Etat



*La Dotation Solidarité Rurale (aide apportée aux communes rurales) variations 2012/2015 **+ 5 %**

*La Dotation Nationale de Péréquation (somme allouée afin de diminuer les inégalités entre communes riches et communes plus pauvres) variations 2012/2015 **- 13 %**



BAISSE DES DOTATIONS

C'est le pourcentage de la diminution de la **Dotation Globale de Fonctionnement** attribuée à la commune, par l'Etat depuis 2012. Aussi, il s'agit d'une perte de 137 462 € qu'il convient d'ajouter aux autres dotations en baisse constante depuis 4 ans. (Ajouter estimatif n+3 de la DGF)



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Correspond à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour l'année 2015, sous réserve de conserver une capacité d'investissement suffisante pour mener à bien des projets essentiels. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat. Cependant, les bases d'imposition données par l'Etat ont évolué de +4.25% pour la TH, pour la TFB +5.53% et pour la TFNB de +1.17% par rapport à 2012 ce qui explique la hausse du produit de la fiscalité depuis 2012.



TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Le taux d'autofinancement est révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement réalisés.

VOIRIE COMMUNALE IMPORTANTES OPÉRATIONS DE RÉFECTION

La municipalité, consciente de la nécessité de poursuivre les opérations de réfection de la voirie communale, fait du pôle travaux la première ligne d'investissement de l'exercice budgétaire 2015. En effet, depuis le début de l'année, un total de 329 000 € ont été investis dans la réhabilitation ou la sécurisation des chemins communaux. En cette fin du premier semestre, l'Echo Flayosc fait le bilan des différentes réalisations.

BOULEVARD DU GRAND CHEMIN

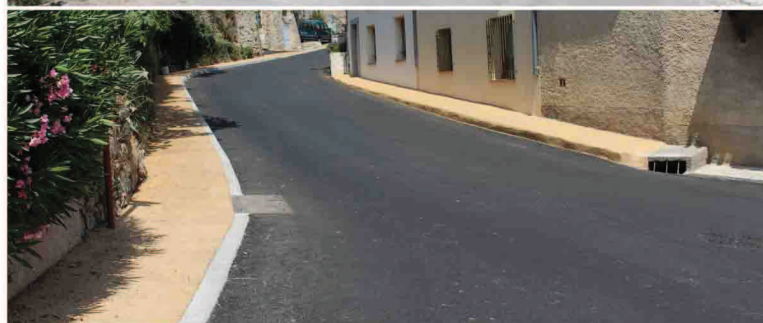


NATURE DES TRAVAUX

- Construction d'ouvrages pour réseaux d'eaux pluviales
- Aménagement des trottoirs
- Réfection du revêtement de chaussée
- Marquage Horizontal

MONTANT DES TRAVAUX

51 338 €



MONTÉE DE LA GRAND VIGNE



NATURE DES TRAVAUX

- Construction d'ouvrages pour réseaux d'eaux pluviales
- Aménagements de sécurité de la voie (glissières de sécurité, ralentisseur)
- Réfection du revêtement de chaussée
- Marquage horizontal

MONTANT DES TRAVAUX

65 216 €

RIMALTÉ

19 911 €

PARKING DU POUSTOURON



12 654 €

CHEMIN DE FONTGÈME



12 397 €

TROTTOIR ROUTE DES PLANS



10 764 €



Liste « Flayosc, Patrimoine et Avenir »

Après avoir interrogé M. le Maire en conseil municipal, nous notons que les critères retenus par l'équipe en place pour attribuer des subventions conséquentes sont en priorité les associations qui organisent des manifestations importantes dans le village, au motif qu'elles créent de l'animation. Toutefois, sans enlever aucun mérite aux bénévoles de ces associations, nous considérons pour notre part, que chaque association est méritante celles qui créent un événement annuel mais aussi celles, nombreuses, qui depuis des années proposent des activités sportives, culturelles ou de loisir à Flayosc. Moins visibles mais oeuvrant tout au long de l'année, elles contribuent toutes au bien vivre au quotidien dans notre village, elles ont pourtant été pénalisées par rapport à d'autres.

C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous abstenir lors des votes sur « attribution de subventions aux associations » et du « budget primitif communal ». Le montant des subventions aux associations est en augmentation de 2000 euros et l'embauche d'un responsable de pôle technique ne pourra qu'augmenter significativement des charges de personnel qui s'élèvent déjà à plus de 51% du budget communal. De telles orientations ne semblent donc pas cohérentes avec notre besoin de réaliser des économies, nécessaires et indispensables dans un contexte de réduction drastique des dotations de l'état. Cette année encore les taux communaux n'ont pas subi d'augmentation, mais pour combien de temps ? « Tant que cela sera possible » a souligné M. le Maire lors du conseil... qui laisse entrevoir cette alternative comme LA solution!!!!

Recevez sur demande notre lettre trimestrielle : flayoscpatrimoineetavenir@gmail.com

Liste « Flayosc Demain »

A/ Nous n'avons pas voté le budget car ce bel affichage présenté et les quelques efforts d'économie ne nous satisfont pas :

- charges et masse salariale en augmentation (+ 100 000 €) - choix de dépenses inutiles et déphasées face à la rigueur actuelle.
- Le manque de moyens financiers, la vertu de la rigueur, la justesse des choix et la lutte contre l'incivisme sont clamés. Or nous constatons : 1- Maintien obstiné de la réalisation du jardin botanique non prioritaire dont les coûts de fonctionnement et d'entretien seront conséquents 2- Après la dépense gadget des "lunettes laser" qui détourne nos policiers de certaines missions, le maire décide de gaspiller 8000 € pour une modification du POS à moins de 2 ans de l'adoption du PLU....Satisfaction de VAR HABITAT particulièrement pressé pour cette réalisation rue DOL d'un bâtiment non conforme au POS .Or les logements prévus à l'emplacement des anciens garages municipaux n'apparaissent toujours pas et laissent ce site en ruine. Pourquoi ce gaspillage? cette hâte? Une entente préalable aurait-elle eu lieu? 3- Le budget ne prévoit pas d'augmentation des impôts communaux. Bravo, nous adhérons. Pourtant nos concitoyens subiront une augmentation très sensible puisque la CAD instaure une taxe foncière sur le bâti. Le maire et nos représentants ont voté ces impôts. Les investissements indispensables sont la raison invoquée. Quid des économies: arrêt des dépenses superflues, des personnels "casés" et des vices présidents (bien gratifiés) pour "acheter" le consensus politique. Alors double langage ou connivence? B/ Un véritable glacis est réalisé en pleine zone verte boisée sans enquête publique en violation des règles d'urbanisme du POS pour des ULM et autres engins... Par son immobilisme, le maire cautionne l'illégalité et la politique du fait accompli. Pourquoi cette opacité et ce silence ? C/ Monsieur le Maire déclare aussi et affiche toujours sa volonté d'élaborer un travail collaboratif et constructif avec l'opposition. Un bel exemple : La création d'une commission consultative attractivité économique. Cette belle initiative sur un sujet des plus importants pour l'avenir est vidée de son sens. En effet Monsieur MATRAS a volontairement exclu toute participation de l'opposition.... C'est à dire la majorité de la population... Considère-t-il que le développement économique doit être réservé à sa seule obéissance ? Veut-il avec des personnes bien choisies imposer des réalisations et des aménagements que la majorité des Flayoscais désapprouve ? Pour FLAYOSC DEMAIN : Jean-Paul TRUC , Odile SULTER BOULOGNE , Patrice GRANDCLEMENT

Liste « Agir et Vivre à Flayosc »

Non communiqué à ce jour

Liste « Ambition Flayosc »

Pour l'exercice budgétaire 2015, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cette décision nous permet de limiter la pression fiscale et ainsi de préserver le pouvoir d'achat des foyers flayoscais. Cependant, c'est dans un contexte global de récession que nous devons faire face au défi de l'équilibre budgétaire avec une baisse croissante des dotations et des diverses subventions. En effet, d'après un estimatif basé sur l'évolution de la Dotation Global de Fonctionnement entre 2014 et 2015, la perte totale s'élèvera à 276 000 €/an à partir de 2017. Pour le relever, nous nous employons à rationaliser l'action publique en optimisant la gestion des deniers publics. Il s'agit ici de réaliser des économies qui compensent les baisses de dotations (révision du processus d'attribution des subventions de droit commun pour nos associations ou encore l'actualisation et le réajustement des dossiers d'aides sociales du CCAS) mais aussi à procéder à des arbitrages budgétaires douloureux. Le maintien du taux d'imposition stable nous permet, pour cette année encore et grâce aux économies réalisées, de répondre aux besoins de fonctionnement de la commune et de poursuivre les investissements. Il faut toutefois être conscients de notre capacité limitée à pérenniser cette stabilité fiscale eu égard aux baisses de dotations que nous allons devoir affronter sur les prochains budgets. Aussi, comme beaucoup de communes de France, nous soutenons les actions de l'Association des Maires de France (AMF) qui alerte solennellement l'Etat des conséquences dramatiques qu'ont et qu'auront les baisses des dotations sur la capacité des communes et intercommunalités à remplir leur missions de faciliter la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble ». **Vos élus de la majorité**

 Mairie de Flayosc

Tél : 04 94 70 40 03 Fax : 04 94 70 40 63

E-mail : mairie@flayosc.fr

www.flayosc.fr

 N° Vert 0800 083 780

« L'Echo Flayoscais » Magazine d'information municipale de la ville de Flayosc. Edition N°32 - juillet/août 2015 ; Directeur de la publication : Fabien MATRAS Rédacteur en chef : Jean-Bernard Miglioli Conception graphique Jean-Michel Henry Photographies : Henry Ossedat Courriel : mairie@flayosc.fr Imprimeur : Imprim'Sud Quartier St Simon 83440 Tourrettes Tirage : 3 000 exemplaires (papier recyclé) Distribution : Mairie de Flayosc / Commerces / La Poste Dépôt légal à parution.